



---

# **Rapport financier annuel au 31 décembre 2024**

---



# Sommaire

1. Comptes .....	1
2. Tableau de flux de trésorerie .....	8
3. Annexe .....	9
4. Rapport de gestion .....	21
5. Rapports des commissaires aux comptes .....	44



---

# Comptes

---

**COMPTE RENDU DE MISSION POUR L'ETABLISSEMENT  
DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE ARRETEE AU 31/12/2024**

La situation intermédiaire de l'entreprise

Société KUMULUS VAPE  
21 RUE MARCEL MERIEUX

69960 CORBAS

couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 a été établie à partir des pièces, documents et informations fournis par l'entreprise. Elle se caractérise par les données suivantes :

-Total du bilan,	26 466 872 Euros
-Chiffre d'affaires,	58 272 001 Euros
-Résultat net comptable,	2 754 846 Euros

(avant retraitement de l'impôt sociétés, participation aux fruits de l'expansion intéressements et provisions règlementées)

Les contrôles et sondages que nous avons été amenés à effectuer sont ceux résultant des règles de diligences normales de la profession d'Expert-Comptable. Sauf mention expresse dans la présente situation, nous n'avons pas participé à l'inventaire physique des valeurs immobilisées et des valeurs d'exploitation.

Toutefois, s'agissant d'une situation comptable intermédiaire, celle-ci, ne prétend pas à la rigueur d'un bilan de fin d'exercice et ne saurait engager, comme telle, la responsabilité de l'entreprise ou de ses conseils.

Elle se fixe pour objectif de donner suffisamment d'indication en terme d'analyse d'exploitation et de flux financiers bilantiels pour être un instrument de gestion pour les dirigeants de l'entreprise.

Nous restons à leur disposition pour tout commentaire et nous précisons que ce document ne peut être utilisé que conformément à son objet. Il ne peut être diffusé à quiconque que dans son intégralité.

Fait à CORBAS  
Le 09/07/2024

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	176 188.43	145 097.23	31 091.20	44 651.63	13 560.43	30.37
	Concessions, brevets et droits similaires	532 770.53	491 590.03	41 180.50	40 235.50	945.00	2.35
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	900.00		900.00		900.00	
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	204 971.81	110 549.00	94 422.81	61 459.23	32 963.58	53.63
	Autres immobilisations corporelles	618 085.68	272 931.95	345 153.73	247 027.70	98 126.03	39.72
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	3 427 670.17		3 427 670.17	3 427 670.17			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	172 852.13		172 852.13	167 555.77	5 296.36	3.16	
<b>Total II</b>	<b>5 133 438.75</b>	<b>1 020 168.21</b>	<b>4 113 270.54</b>	<b>3 988 600.00</b>	<b>124 670.54</b>	<b>3.13</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements	66 640.85		66 640.85	71 221.99	4 581.14	6.43
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	10 327 988.39	39 556.42	10 288 431.97	6 681 236.73	3 607 195.24	53.99
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	3 565 215.84	90 964.72	3 474 251.12	4 043 694.24	569 443.12	14.08
	Autres créances	1 423 939.66		1 423 939.66	1 284 376.36	139 563.30	10.87
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	22 487.50		22 487.50	24 586.08	2 098.58	8.54	
Disponibilités	5 196 789.04		5 196 789.04	6 924 372.30	1 727 583.26	24.95	
Charges constatées d'avance (3)	1 881 061.69		1 881 061.69	571 716.74	1 309 344.95	229.02	
<b>Total III</b>	<b>22 484 122.97</b>	<b>130 521.14</b>	<b>22 353 601.83</b>	<b>19 601 204.44</b>	<b>2 752 397.39</b>	<b>14.04</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>27 617 561.72</b>	<b>1 150 689.35</b>	<b>26 466 872.37</b>	<b>23 589 804.44</b>	<b>2 877 067.93</b>	<b>12.20</b>	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0.13

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 153 329)	153 328.85		153 328.85			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 816 447.63		7 816 447.63			
	Ecarts de réévaluation						
	<b>Réserves</b>						
	Réserve légale	15 332.91		14 668.01		664.90	4.53
	Réerves statutaires ou contractuelles						
	Réerves réglementées						
	Autres réserves	6 498 704.56		4 419 178.60		2 079 525.96	47.06
Report à nouveau							
<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	<b>2 754 845.51</b>		<b>2 539 528.66</b>		<b>215 316.85</b>	<b>8.48</b>	
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>Total I</b>	<b>17 238 659.46</b>		<b>14 943 151.75</b>		<b>2 295 507.71</b>	<b>15.36</b>	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>Total II</b>							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	110 900.00		113 440.00		2 540.00	2.24
<b>Total III</b>	<b>110 900.00</b>		<b>113 440.00</b>		<b>2 540.00</b>	<b>2.24</b>	
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 283 701.07		3 568 629.79		284 928.72	7.98
	Concours bancaires courants			10 083.00		10 083.00	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
<b>Dettes d'exploitation</b>							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 954 166.58		3 440 500.55		1 513 666.03	44.00	
Dettes fiscales et sociales	759 351.98		1 348 664.36		589 312.38	43.70	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	120 093.28		78 044.91		42 048.37	53.88	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			87 290.08		87 290.08	100.00
	<b>Total IV</b>	<b>9 117 312.91</b>		<b>8 533 212.69</b>		<b>584 100.22</b>	<b>6.85</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>26 466 872.37</b>		<b>23 589 804.44</b>		<b>2 877 067.93</b>	<b>12.20</b>	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 097 293.83 5 249 512.69

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Ventes marchandises + Production</b>	58 328 814.91		60 100 972.72		1 772 157.81	2.95
+ Ventes de marchandises	57 968 589.32	100.00	59 774 757.29	100.00	1 806 167.97	3.02
- Coût d'achat des marchandises vendues	45 693 728.84	78.82	47 542 643.01	79.54	1 848 914.17	3.89
<b>Marge commerciale</b>	12 274 860.48	21.18	12 232 114.28	20.46	42 746.20	0.35
+ Production vendue	303 411.96	84.23	254 975.45	78.16	48 436.51	19.00
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	56 813.63	15.77	71 239.98	21.84	14 426.35	20.25
<b>Production de l'exercice</b>	360 225.59	100.00	326 215.43	100.00	34 010.16	10.43
- Matières premières, approvisionnements consommés	186 329.12	51.73	215 484.42	66.06	29 155.30	13.53
- Sous traitance directe						
<b>Marge brute de production</b>	173 896.47	48.27	110 731.01	33.94	63 165.46	57.04
<b>Marge brute globale</b>	12 448 756.95	21.34	12 342 845.29	20.54	105 911.66	0.86
- Autres achats + charges externes	4 727 446.23	8.10	4 738 976.89	7.89	11 530.66	0.24
<b>Valeur ajoutée</b>	7 721 310.72	13.24	7 603 868.40	12.65	117 442.32	1.54
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	310 937.19	0.53	471 318.01	0.78	160 380.82	34.03
- Salaires du personnel	2 589 838.97	4.44	2 371 318.14	3.95	218 520.83	9.22
- Charges sociales du personnel	921 858.97	1.58	783 041.46	1.30	138 817.51	17.73
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	3 898 675.59	6.68	3 978 190.79	6.62	79 515.20	2.00
+ Autres produits de gestion courante	50 017.84	0.09	127 050.21	0.21	77 032.37	60.63
- Autres charges de gestion courante	84 510.92	0.14	307 381.56	0.51	222 870.64	72.51
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	186 887.57	0.32	141 474.17	0.24	45 413.40	32.10
- Dotations aux amortissements	154 976.05	0.27	180 292.04	0.30	25 315.99	14.04
- Dotations aux provisions	196 890.67	0.34	154 237.48	0.26	42 653.19	27.65
<b>Résultat d'exploitation</b>	3 699 203.36	6.34	3 604 804.09	6.00	94 399.27	2.62
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	185 935.53	0.32	24 029.01	0.04	161 906.52	673.80
- Charges financières	191 793.77	0.33	86 330.68	0.14	105 463.09	122.16
<b>Résultat courant</b>	3 693 345.12	6.33	3 542 502.42	5.89	150 842.70	4.26
+ Produits exceptionnels			211 370.01	0.35	211 370.01	100.00
- Charges exceptionnelles	44 508.45	0.08	356 281.77	0.59	311 773.32	87.51
<b>Résultat exceptionnel</b>	44 508.45	0.08	144 911.76	0.24	100 403.31	69.29
- Impôt sur les bénéfices	893 991.16	1.53	858 062.00	1.43	35 929.16	4.19
- Participation des salariés						
<b>Résultat NET</b>	2 754 845.51	4.72	2 539 528.66	4.23	215 316.85	8.48

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>							
Ventes de marchandises	54 662 026.23	3 306 563.09	57 968 589.32	59 774 757.29	1 806 167.97		3.02
Production vendue de biens							
Production vendue de services	303 411.96		303 411.96	254 975.45	48 436.51		19.00
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>54 965 438.19</b>	<b>3 306 563.09</b>	<b>58 272 001.28</b>	<b>60 029 732.74</b>	<b>1 757 731.46</b>		<b>2.93</b>
Production stockée							
Production immobilisée			56 813.63	71 239.98	14 426.35		20.25
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			186 887.57	141 474.17	45 413.40		32.10
Autres produits			50 017.84	127 050.21	77 032.37		60.63
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>58 565 720.32</b>	<b>60 369 497.10</b>	<b>1 803 776.78</b>		<b>2.99</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>							
Achats de marchandises			49 289 980.84	44 131 106.45	5 158 874.39		11.69
Variation de stock (marchandises)			3 596 252.00	3 411 536.56	7 007 788.56		205.41
Achats de matières premières et autres approvisionnements			181 747.98	213 807.91	32 059.93		14.99
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			4 581.14	1 676.51	2 904.63		173.25
Autres achats et charges externes *			4 727 446.23	4 738 976.89	11 530.66		0.24
Impôts, taxes et versements assimilés			310 937.19	471 318.01	160 380.82		34.03
Salaires et traitements			2 589 838.97	2 371 318.14	218 520.83		9.22
Charges sociales			921 858.97	783 041.46	138 817.51		17.73
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			154 976.05	180 292.04	25 315.99		14.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			85 990.67	40 797.48	45 193.19		110.77
Dotations aux provisions			110 900.00	113 440.00	2 540.00		2.24
Autres charges			84 510.92	307 381.56	222 870.64		72.51
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>54 866 516.96</b>	<b>56 764 693.01</b>	<b>1 898 176.05</b>		<b>3.34</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>3 699 203.36</b>	<b>3 604 804.09</b>	<b>94 399.27</b>		<b>2.62</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

15 715.00



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	152 912.39		18 016.03		134 896.36	748.76
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change	33 023.14		5 528.32		27 494.82	497.34
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			484.66		484.66	100.00
<b>Total V</b>	185 935.53		24 029.01		161 906.52	673.80
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	181 982.55		68 780.28		113 202.27	164.59
Différences négatives de change			14 595.20		14 595.20	100.00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	9 811.22		2 955.20		6 856.02	232.00
<b>Total VI</b>	191 793.77		86 330.68		105 463.09	122.16
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	5 858.24		62 301.67		56 443.43	90.60
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	3 693 345.12		3 542 502.42		150 842.70	4.26
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			211 370.01		211 370.01	100.00
<b>Total VII</b>			211 370.01		211 370.01	100.00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 508.45		333 517.77		289 009.32	86.65
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			22 764.00		22 764.00	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
<b>Total VIII</b>	44 508.45		356 281.77		311 773.32	87.51
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	44 508.45		144 911.76		100 403.31	69.29
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	893 991.16		858 062.00		35 929.16	4.19
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	58 751 655.85		60 604 896.12		1 853 240.27	3.06
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	55 996 810.34		58 065 367.46		2 068 557.12	3.56
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	2 754 845.51		2 539 528.66		215 316.85	8.48

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 461.00



# Tableau de flux de trésorerie

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Résultat net</b>	<b>2 755</b>	<b>2 540</b>
Amortissement et provision	152	170
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2 907</b>	<b>2 710</b>
Variation du BFR	-3 056	3 532
<b>Flux de trésorerie de l'activité</b>	<b>-149</b>	<b>6 242</b>
Acquisition d'immobilisations	-280	-2 760
<b>Flux de trésorerie lié aux investissements</b>	<b>-280</b>	<b>-2 760</b>
Variation du capital		909
Variation de dettes financières	-832	2 279
Dividendes	-459	-306
<b>Flux de trésorerie lié aux financements</b>	<b>-1 291</b>	<b>2 882</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-1 720</b>	<b>6 364</b>
<i>Trésorerie ouverture</i>	6 939	575
<i>Trésorerie clôture</i>	5 219	6 939

Valeurs exprimées en K€



---

# Annexe

---

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 26 466 872.37 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 58 272 001.28 Euros et dégagant un bénéfice de 2 754 845.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Au cours de l'exercice 2024, Kumulus Vape a poursuivi l'intégration de ses filiales et le développement de son réseau de Franchisés Cigaverte.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec :

- les dispositions du code de commerce,
- du décret comptable du 29/11/83

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

- du règlement ANC n°2020-05 du 24/07/2020 modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 05/06/2014 relatif au plan comptable général modifié. Règlement homologué par arrêté du 29/12/2020 publié au Journal Officiel du 31/12/2020.

- et enfin du règlement n°2020-02 du 05/06/2020 modifiant le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général concernant l'annexe rendue publique par les moyennes entreprises. Règlement homologué par arrêté du 29/12/2020 publié au Journal Officiel du 31/12/2020.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Informations générales complémentaires

Le reliquat des codes promotionnels attribués aux clients B2C et B2B et non utilisés au 31/12/2024 sont provisionnés à leur valeur d'achat en autres provisions pour risques et charges pour 110 900,00 €.

## - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	152 351	23 837
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	528 961	4 710
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		130 368	74 604
Installations générales agencements aménagements divers		284 162	151 298
Matériel de transport		3 621	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		159 103	19 901
	TOTAL	577 254	245 803
Autres participations		3 427 670	
Prêts, autres immobilisations financières		167 556	5 296
	TOTAL	3 595 226	5 296
	TOTAL GENERAL	4 853 792	279 647

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			176 188	176 188
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			533 671	533 671
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				204 972	204 972
Installations générales agencements aménagements divers			0-	435 460	435 460
Matériel de transport				3 621	3 621
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				179 005	179 005
	TOTAL		0-	823 057	823 057
Autres participations				3 427 670	3 427 670
Prêts, autres immobilisations financières				172 852	172 852
	TOTAL			3 600 522	3 600 522
	TOTAL GENERAL		0-	5 133 439	5 133 439

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	107 700	37 398	0	145 097
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	488 725	2 865		491 590
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		68 909	41 640		110 549
Installations générales agencements aménagements divers		94 202	50 946	0-	145 148
Matériel de transport		56	725		781
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		105 601	21 402	0-	127 003
	TOTAL	268 768	114 713	0-	383 481
	TOTAL GENERAL	865 192	154 976	0-	1 020 168
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL	37 398			
Autres immob.incorporelles	TOTAL	2 865			
Instal.techniques matériel outillage indus.		41 640			
Instal.générales agenc.aménag.divers		50 946			
Matériel de transport		725			
Matériel de bureau informatique mobilier		21 402			
	TOTAL	114 713			
	TOTAL GENERAL	154 976			

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	113 440	110 900	113 440		110 900
<b>TOTAL</b>	<b>113 440</b>	<b>110 900</b>	<b>113 440</b>		<b>110 900</b>

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur stocks et en cours	50 500	39 557	50 500		39 556
Sur comptes clients	44 530	46 434			90 965
<b>TOTAL</b>	<b>95 030</b>	<b>85 991</b>	<b>50 500</b>		<b>130 521</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>208 470</b>	<b>196 891</b>	<b>163 940</b>		<b>241 421</b>

<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>		196 891	163 940		
--	--	---------	---------	--	--

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	172 852	0	172 852
Clients douteux ou litigieux	109 158	109 158	
Autres créances clients	3 456 058	3 456 058	
Taxe sur la valeur ajoutée	130 091	130 091	
Divers état et autres collectivités publiques	2 731	2 731	
Groupe et associés	1 054 406	1 054 406	
Débiteurs divers	236 712	236 712	
Charges constatées d'avance	1 881 062	1 881 062	
<b>TOTAL</b>	<b>7 043 069</b>	<b>6 870 217</b>	<b>172 852</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 283 701	288 643	2 395 058	600 000
Fournisseurs et comptes rattachés	4 954 167	4 954 167		
Personnel et comptes rattachés	99 063	99 063		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	173 496	173 496		
Impôts sur les bénéfices	184 426	184 426		
Taxe sur la valeur ajoutée	219 935	219 935		
Autres impôts taxes et assimilés	82 431	82 431		
Autres dettes	120 093	120 093		
<b>TOTAL</b>	<b>9 117 313</b>	<b>6 122 255</b>	<b>2 395 058</b>	<b>600 000</b>
Emprunts remboursés en cours d'exercice	284 929			

Un ratio de levier (dettes financières nettes/ EBITDA) doit être respecté chaque 31 décembre pour l'emprunt d'acquisition de Cigaverte; celui ci doit être inférieur ou égal à 2,5.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **Composition du capital social**

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	0.0500	3 066 577	6 616		3 073 193

Au 31/12/2024 Kumulus Vape détient 4 375 actions propres valorisées à 5,14 €.

Un dividende de 459 338 € a été distribué en 2024 au titre du résultat clos au 31/12/2023.

Kumulus Vape dispose depuis 2019 d'un plan d'attribution d'actions gratuites (AGA). Celui-ci vise à impliquer encore davantage les collaborateurs de la Société dans leurs missions quotidiennes. Le volume des AGA est attribué selon un barème précis basé sur l'ancienneté, les responsabilités et l'implication personnelle de chacun.

L'attribution gratuite des actions n'est définitive qu'au terme d'une période minimale de un an. Pendant cette période, les bénéficiaires ne seront pas encore propriétaires des actions mais disposent de droits à l'attribution incessibles et insaisissables. La durée cumulée de la période d'acquisition et de conservation ne peut être inférieure à 2 ans. Seuls les salariés présents à la fin de la période d'acquisition bénéficient de l'attribution des actions gratuites.

Les actions gratuites octroyées lors du dernier plan d'action 2023/2024 (6 616 actions), ne sont pas encore arrivées au terme de la période d'acquisition. Les dernières actions gratuites attribuées courant 2023 sont au nombre de 4 880 actions.

Les actions gratuites sont valorisées à la valeur de bourse du jour de la date d'acquisition (c'est-à-dire de l'acquisition définitive des actions à l'issue de la période d'acquisition et de la date de décision initiale d'attribution).

### **Autres immobilisations incorporelles**

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les frais de développement du site internet ont été immobilisés et amortis sur une période de 3 ans maximum

Les frais de développement et innovation ont été immobilisés et amortis sur une période de 3 ans maximum

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de développement site internet	415 131	33.33
Frais de développement et innovation	176 188	33.33



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### **Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### **Titres immobilisés**

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix d'achat y compris les frais engagés pour leur acquisition.

La valorisation des titres de participations font l'objet d'une revue annuelle basée sur la projection de BP actualisés. En cas de perte de valeur, les titres de participation font l'objet d'une provision.

### **Evaluation des matières et marchandises**

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition majoré des frais de port et des frais douaniers selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

### **Dépréciation des stocks**

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### **Dépréciation des créances**

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### **Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### **Disponibilités en devises**

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat d'exploitation de l'exercice en perte ou en gain de change.

### **Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	204 397
Total	204 397

### **Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	109 125
Dettes fiscales et sociales	208 017
Total	317 142

### **Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 881 062
Total	1 881 062

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Marchandises non réceptionnées	1 812 621		
Contrats "à cheval"	68 441		
<b>Total</b>	<b>1 881 062</b>		

### Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	14 943 151
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 539 529
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	17 482 680
<b>Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N</b>	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	17 482 680
<b>Variation en cours d'exercice</b>	
Variation du capital	331
Variation des primes, reserves, report a nouveau	2 079 860-
Autres variations	459 338-
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	14 943 813
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>2 538 867-</b>
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE</b>	<b>2 538 867-</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
BtoC	4 829 153
BtoB	53 139 437
Autres	303 411
Total	58 272 001

Répartition par secteur géographique	Montant
France et Dom Tom	54 965 438
UE	2 201 077
Autres	1 105 486
Total	58 272 001

#### Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	18
Employés	3
Ouvriers	32
Total	60

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	3 712 334	905 118
Résultat exceptionnel (hors participation)	44 508-	11 127-
Résultat comptable (hors participation)	2 754 846	893 991

#### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 41 300 €, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés :  
100%

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagements financiers

##### Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 231 000
Nantissement titres de participation	3 150 000	
Retenue de Garantie Emprunt	81 000	
Total (1)		3 231 000

##### Engagements reçus

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

A titre indicatif, un calcul de la provision pour départ en retraite a été réalisé au 31/12/2024 selon la méthode ANC 2021 et la table de mortalité TV 88/90.

Les principales hypothèses de calcul retenues sont les suivantes

Départ à la retraite à 65 ans

Augmentation annuelle des salaires de 1% à 4%

Taux de rotation des salaires de 1% à 50%

Taux actualisation de 3,38%

La dette actuarielle au 31/12/2024 s'élevait à 36 562 €.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au 31/12/2024 dans les comptes sociaux.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

### Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
KUMULUS VAPE	SA	153 329	21 RUE MARCEL MERIEUX 69 960 CORBAS

### Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations</b>			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- VAPOSHOP 31/12/2023	101 901	100	207 684
- ZIKLOP 31/12/2023	124 350	100	121 519
- CIGAVERTÉ 31/12/2023	1 150 363	100	961 057
- Les comptes 31/12/2024 ne sont - pas encore arrêtés			
<b>B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations</b>			

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes	5 982	
- Dons	10 736	
- Divers	39 664	
Total	44 418	



---

# Rapport de gestion

---

## **KUMULUS VAPE**

Société Anonyme au capital de 153 328,85 euros

Siège social : 21 Rue Marcel Mérieux

69960 CORBAS

752 371 237 RCS LYON

### **ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2025**

#### **Rapport de gestion du Conseil d'Administration comprenant le rapport de gestion de groupe**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice, arrêtés par le Conseil d'Administration en date 9 avril 2025, ainsi que diverses résolutions de la compétence extraordinaire de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance :

- des rapports de votre Commissaire aux Comptes,
- du rapport complémentaire du Conseil d'Administration relatif aux propositions de résolutions non liées à l'approbation des comptes de l'exercice écoulé,
- du rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 dernier alinéa du Code de commerce, lequel intègre notamment la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société, durant l'exercice écoulé, ainsi le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital.

En outre, nous vous précisons qu'est annexé au présent rapport, conformément à l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices clos.



## I. ACTIVITE ET SITUATION DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

Kumulus Vape est un acteur référent de la distribution de produits du vapotage (matériel, e-liquide, DIY (3)) en France.

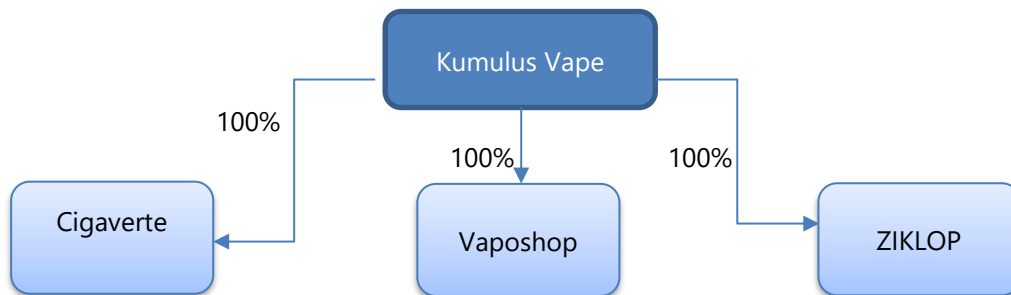
Depuis son lancement en 2012, Kumulus Vape s'est distinguée comme l'une des entreprises phares dans l'industrie française du vapotage. Portée par la vision de fournir une solution de réduction des risques efficace face au tabac traditionnel, Kumulus Vape a développé l'une des offres les plus étendues du secteur.

Avec plus de 11 000 références disponibles, elle dessert aussi bien les consommateurs individuels via ses sites de commerce électronique que les revendeurs professionnels grâce à sa plateforme KMLS Pro.

Acteur engagé de la filière vape, Kumulus Vape ancre son développement au cœur d'une mission : proposer grâce à la Vape une alternative sûre et performante au tabac fumé pour réduire ses conséquences sanitaires et environnementales.

### A. Périmètre de consolidation

Au 31/12/2024, Le Groupe Kumulus Vape est structuré comme suit :



Kumulus Vape dispose directement du contrôle exclusif de ses trois filiales qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale à 100%.

En octobre 2024, la société Delia Diffusion a changé de dénomination sociale pour Cigaverte.

### B. Activité du Groupe au cours de l'exercice

#### 1. Examen des comptes et résultats consolidés

Les notes sur les états financiers font partie intégrante des comptes établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France.

Les comptes synthétiques se présentent comme suit :

## Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	2024	2023
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>60 684 182</b>	<b>62 588 538</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>492 975</b>	<b>406 227</b>
<b>Achats consommés</b>	<b>(46 404 351)</b>	<b>(48 711 404)</b>
<b>Charges de personnel</b>	<b>(4 760 510)</b>	<b>(4 603 127)</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>(5 215 645)</b>	<b>(5 603 524)</b>
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(372 902)</b>	<b>(514 081)</b>
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(488 643)</b>	<b>(475 567)</b>
<b>Opérations en commun</b>		
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA</b>	<b>3 935 107</b>	<b>3 087 063</b>
<b>Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>(355 733)</b>	<b>(217 360)</b>
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA</b>	<b>3 579 374</b>	<b>2 869 703</b>
<b>Charges et produits financiers</b>	<b>(137 094)</b>	<b>(70 096)</b>
<b>Charges et produits exceptionnels</b>	<b>214 672</b>	<b>(146 797)</b>
<b>Impôts sur les résultats</b>	<b>(1 015 011)</b>	<b>(778 597)</b>
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>	<b>2 641 941</b>	<b>1 874 213</b>
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>2 641 941</b>	<b>1 874 213</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>2 641 941</b>	<b>1 874 213</b>
Résultat par action	<b>0,86</b>	<b>0,61</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>0,82</b>	<b>0,57</b>

**Bilan actif consolidé**

	2024	2023
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 090 687</b>	<b>3 514 537</b>
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	<i>3 006 743</i>	<i>3 407 497</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>915 895</b>	<b>1 025 785</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>223 260</b>	<b>232 317</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>		
<b>Actif immobilisé</b>	<b>4 229 843</b>	<b>4 772 638</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>10 584 256</b>	<b>7 190 131</b>
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>3 468 011</b>	<b>3 823 381</b>
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>3 055 788</b>	<b>2 021 895</b>
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>521886</i>	<i>585 471</i>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>22 488</b>	<b>24 586</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>5 586 108</b>	<b>7 333 582</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>22 716 651</b>	<b>20 393 575</b>
<b>Total Actif</b>	<b>26 946 494</b>	<b>25 166 213</b>

**Bilan passif consolidé**

	2024	2023
Capital	53 329	53 329
Primes liées au capital	7 816 448	7 816 448
Réserves et résultat consolidés	8 508 731	6 296 209
Autres		4 000
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>	<b>16 478 507</b>	<b>14 269 986</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>16 478 507</b>	<b>14 269 986</b>
<b>Autres fonds propres</b>		<b>(7 000)</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>148 962</b>	<b>180 352</b>
<b>Provisions</b>	<b>148 962</b>	<b>180 352</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>4 154 759</b>	<b>4 873 660</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>4 932 020</b>	<b>3 689 918</b>
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>1 232 246</b>	<b>2 159 297</b>
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		
<b>Dettes</b>	<b>10 319 025</b>	<b>10 722 875</b>
<b>Total Passif</b>	<b>26 946 494</b>	<b>25 166 213</b>

<b>Tableau de flux de trésorerie consolidé</b>		
	<b>2024.12</b>	<b>2023.12</b>
<b>Résultat net total des entités consolidées</b>	<b>2 641 941</b>	<b>1 874 213</b>
Dotations / Reprises aux amortissements, pro v. et dépréciations	598 380	577 870
Variation de l'impôt différé	88 009	(111 74)
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(618 652)	20 222
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		(7 000)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2 707 658</b>	<b>2 353 591</b>
Variation du BFR lié à l'activité (pro visions incluses)	(3 808 690)	3 966 344
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>(1 099 032)</b>	<b>6 319 935</b>
Acquisitions d'immobilisations	(344 861)	(393 285)
Cessions d'immobilisations	876 558	24 800
Réduction des autres immobilisations financières		750
Incidence des variations de périmètre		(2 402 438)
Variation nette des placements à court terme	2 099	(10 685)
Opérations internes Haut de Bilan		
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>533 796</b>	<b>(2 780 858)</b>
Émissions d'emprunts	2 900	3 000 000
Remboursements d'emprunts	(7 117 19)	(304 941)
Variations des subventions d'investissements	(4 000)	(7 000)
Dividendes reçus/versés de la société mère	(459 337)	(308 422)
Augmentations / réductions de capital		909 210
Variation nette des concours bancaires	(10 083)	10 083
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANC</b>	<b>(1 182 239)</b>	<b>3 240 930</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE</b>		
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>(1 747 475)</b>	<b>6 780 007</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>7 333 582</b>	<b>553 575</b>
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>5 586 108</b>	<b>7 333 582</b>

### C. Situation et évolution du Groupe au cours de l'exercice

Le chiffre d'affaires annuel du Groupe Kumulus s'élève à 60,7 millions d'euros en 2024, contre 62,6 millions d'euros en 2023, en recul contenu de 3% par rapport à 2023. Cette évolution s'explique principalement par des arbitrages de consommation plus fréquents, sur fond de tension inflationniste. Le segment BtoB, qui représente 85% du chiffre d'affaires, s'établit à 51,7 MEUR, en baisse de 3%. Le segment BtoC ressort quant à lui à plus de 4,8 MEUR, soit une baisse maîtrisée de 8% dans un environnement marqué par la pression sur le pouvoir d'achat. À l'inverse, le réseau de boutiques physiques, succursales et franchises, poursuit sa montée en puissance avec un chiffre d'affaires de 4,1 MEUR, en croissance de 10% sur un an.

La marge commerciale atteint 14,3 MEUR, en hausse de +2,7% et représentant 23,7% du chiffre d'affaires, contre 22,3% en 2023. Cette progression traduit une stratégie efficace de sélection de l'offre et d'optimisation des approvisionnements. L'EBE progresse fortement de +15,3% pour s'établir à 4,1 MEUR, soit 6,8% du chiffre d'affaires, confirmant une gestion rigoureuse des charges et un pilotage opérationnel encore affiné.

Le résultat d'exploitation bondit de +24,7% à 3,6 MEUR, représentant 5,9% du chiffre d'affaires, et le résultat net atteint enfin 2,6 MEUR, en hausse de +41%. Une performance remarquable qui illustre la capacité du Groupe à générer de la valeur dans un marché en recomposition.

La trésorerie disponible atteint 5,6 MEUR, offrant à Kumulus Vape une solidité financière qui soutiendra ses ambitions de croissance organique et externe. La dette financière brute s'élève quant à elle à 4,2 MEUR en baisse de 15% par rapport à 2023, reflétant une structure de financement équilibrée.

Au 31 décembre 2024, les stocks s'élèvent à 10,6 MEUR, confirmant les efforts continus d'optimisation logistique et de gestion du besoin en fonds de roulement.

#### **D. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

#### **E. Évolution prévisible et perspectives d'avenir du groupe**

En 2025, Kumulus Vape se fixe un objectif de chiffre d'affaires consolidé de 62 M€, porté par une stratégie articulée autour de trois leviers principaux :

- le renforcement des partenariats de distribution, pour consolider les parts de marché dans un écosystème professionnel en mutation ;
- l'intensification de l'expérience client, pour fidéliser et conquérir de nouveaux segments ;
- le développement du réseau de franchises Cigaverte, moteur essentiel de la proximité et de la diversification géographique.

#### **D. Activités en matière de recherche et de développement**

Le Groupe Kumulus continue de consacrer les investissements nécessaires en recherche et développement pour stabiliser sa plateforme de vente en ligne tout en augmentant considérablement son portefeuille clients et ses références proposées.

L'offre étant aujourd'hui stabilisée, la Société accélère sa phase de commercialisation à travers ses deux canaux de distribution distincts, à savoir le B2B et le B2C.

## **ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE**

### **A. Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice**

#### **1. Caractéristiques de la société et rappel des opérations juridiques et financières réalisées au cours des exercices précédents**

A la date du présent rapport, la société KUMULUS VAPE (la « **Société** ») est une société anonyme dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth depuis le 27 mai 2021 (règlement-livraison le 31 mai 2021 et admission effective le 1<sup>er</sup> juin 2021).

Il est rappelé que les titres de la Société avait d'abord été admis sur le marché Euronext Access en date du 28 mai 2019.

Le capital de Kumulus Vape était composé au 31 décembre 2024 de 3 066 577 actions de cinq centimes (0,05€) de valeur nominale chacune et s'élevait ainsi à 153 328,85 €.

#### **2. Opérations réalisées au cours de l'exercice**

- Signature d'un accord avec Geekvape pour la distribution d'un produit hautement stratégique

La Société a annoncé le 30 septembre 2024 la signature d'un accord de distribution avec Geekvape, l'un des leaders mondiaux de la production de matériel, pour la Aegis Solo 3, un produit innovant très attendu par le marché et commercialisé à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2024.

Fondé en 2015 et basé à Shenzhen, en Chine, Geekvape s'est imposé comme l'un des leaders mondiaux de l'innovation dans le secteur des technologies de la vape. Avec plus de 8 000 salariés engagés pour défendre un monde sans fumée, la marque se place à la pointe des tendances pour offrir des solutions de vapotage efficaces et durables à ses quelques 30 millions de consommateurs répartis dans plus de 70 pays. La Aegis Solo 3, nouvelle itération d'une gamme phare sur le marché du vapotage, vise à surpasser le record précédemment établi par la Solo 2 - plus de 55 000 unités vendues chez Kumulus Vape en 2023, dont la majorité en B2B.

L'objectif est de tripler ce chiffre au cours des 12 prochains mois, ce qui constituerait une nouvelle démonstration du savoir-faire abouti de Geekvape. Le présent accord s'inscrit dans le cadre de la volonté du fabricant chinois de renforcer la pénétration de la marque sur ses différents marchés géographiques.

- Signature d'un accord de distribution avec British American Tobacco, distributeur des marques Vuse et Velo

La Société a annoncé le 8 octobre 2024 la signature d'un accord de distribution avec British American Tobacco (B.A.T.), distributeur des marques Vuse et Velo, représentant plus de 50% du marché mondial des systèmes dits « fermés ».

À travers sa stratégie « Building a Smokeless World », BAT propose des alternatives sans fumée, telles que celles des marques Vuse et Velo. Présent dans 63 marchés mondiaux pour 654 millions d'unités de 10ml vendus en 2023 (+7%), Vuse et les produits de « nouvelle génération » ont ainsi contribué à hauteur de 12,3% des revenus de B.A.T. en 2023 (sur un total de 27,3 milliards GBP), soit une augmentation de 15,6% par rapport à 2022.

Cet accord qui fixe les conditions de distribution de l'ensemble des produits Vuse et Velo auprès des clientèles de Kumulus Vape et constitue en effet une étape décisive pour réaliser l'objectif de B.A.T. d'atteindre 50 millions de consommateurs adultes de nicotine de produits sans fumée d'ici 2030.

### **3. Analyse de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé**

Au 31 décembre 2024, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 58 272 001 euros contre 60 029 733 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 3 699 203 euros contre 3 604 804 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt ressort à 3 693 345 euros contre 3 542 502 euros pour l'exercice précédent.

Enfin, après un résultat exceptionnel de -44 508 euros, l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par un bénéfice net comptable de 2 754 846 euros contre un bénéfice de 2 539 529 euros pour l'exercice précédent.

### **B. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture du dernier exercice, aucun événement important n'est survenu.

### **C. Activité en matière de recherche et de développement**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a pas engagé de dépenses en matière de recherche et de développement.

### **D. Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

En 2025, Kumulus Vape poursuit sa stratégie articulée autour de trois leviers principaux :

- le renforcement des partenariats de distribution, pour consolider les parts de marché dans un écosystème professionnel en mutation ;
- l'intensification de l'expérience client, pour fidéliser et conquérir de nouveaux segments ;
- le développement du réseau de franchises Cigaverte, moteur essentiel de la proximité et de la diversification géographique.

### **E. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients**

La Société n'est pas en mesure d'établir, conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, le tableau des informations concernant les délais de paiement des fournisseurs et des clients.

## **II. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

La Société détient 100% du capital et des droits de vote des sociétés suivantes :

- SAS ZIKLOP (803 476 662 RCS LYON)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élève à 1 179 272 euros contre 1 107 001 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 Décembre 2024 se solde par un bénéfice de 116 804 euros contre un bénéfice net de 121 519 euros l'exercice précédent.

- SAS VAPOSHOP (834 615 981 RCS LYON)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élève à 699 839 euros contre 721 036 euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 Décembre 2024 se solde par une perte nette de -13 368 euros contre une perte de -207 684 euros l'exercice précédent.

- SAS CIGAVERTE (Ex DELIA DIFFUSION) (539 983 338 RCS LYON)

Le chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 (12 mois) s'élève à 2 565 465 euros contre 8 206 418 (15 mois) euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 Décembre 2024 se solde par un bénéfice net de 315 812 euros contre une perte nette de -961 057 euros.

## **II. RESULTATS - AFFECTATION**

### **A. Examen des comptes et résultats**

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 58 272 001 euros contre 60 029 733 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des produits d'exploitation s'élève à 58 565 720 euros contre 60 369 497 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 4 727 446 euros contre 4 738 977 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 310 937 euros contre 471 318 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2 589 839 euros et le montant des charges sociales s'élève à 921 859 euros pour un effectif salarié moyen s'élevant, en 2024, à 60 personnes.



Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 351 867 euros contre 334 529 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 84 511 euros contre 307 382 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 54 866 517 euros contre 56 764 693 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 3 699 203 euros contre 3 604 804 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -5 858,24 euros), il s'établit à 3 693 345 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -44 508 euros,
- de l'impôt sur les sociétés de 893 991euros

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 2 754 845.51 euros contre un bénéfice de 2 539 528,66 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 26 466 872.37euros contre 23 589 804,44 euros pour l'exercice précédent.

## **B. Affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 2 754 845,51 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 754 845.51 euros
------------------------	--------------------

A titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 0,17 euro par action  
Ouvrant droit à dividende au jour du détachement du droit à dividende

Soit une enveloppe de dividende s'élevant au jour de la décision d'affectation, à	521 318,09 euros
Le solde	2 233 527.42euros

En totalité au compte « Autres réserves ».

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 3 066 577 actions composant le capital social juridique au jour de la présente décision d'affectation, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte « Autres Réserves » serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Le solde correspondant à la différence entre le dividende effectivement versé aux actionnaires et le bénéfice distribuable sera affecté en totalité au compte « Autres Réserves ».

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 16 717 341,40 euros.

### **C. Distributions antérieures de dividendes**

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

<b>Exercice social concerné</b>	<b>Dividende par action</b>	<b>Dividende global</b>
31/12/2023	0,15 €	459 337,80 €
31/12/2022	0,10€	306 185,50 €
31/12/2021	0,10€	289 381,10€

### **D. Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître des charges de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal :

- Amortissements excédentaires : 12 038,34€
- Taxe véhicule de société : 3 736 €
- Amendes et pénalités : 0 €

### **E. Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière de la société**

Comme cela a été précédemment expliqué, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 58 272 001 euros (contre 60 029 733 euros en 2023).

Le poste emprunts et dettes s'élève à 9 117 313 euros au 31 décembre 2024 (8 533 213 euros au 31 décembre 2023) avec une augmentation significative des dettes fournisseurs en raison des marchandises en transit.

Le poste « Disponibilités » au 31 décembre 2024 s'élève à 5 196 789 euros contre 6 924 372 euros au 31 décembre 2023.

La société continue à s'appuyer sur une situation financière maîtrisée avec plus de 17 238 659 euros de capitaux propres.

## **III. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE**

La Société exerce ses activités dans un environnement exigeant, particulièrement réglementé et en constante évolution. Ceci lui impose de veiller constamment à recenser et maîtriser les risques dont la survenance serait susceptible d'avoir un effet défavorable pour la Société, ses activités, sa situation financière, ses résultats ou le cours de son titre. Cette section présente les principaux risques auxquels la Société estime être exposé.

La Société a procédé à une revue des risques pouvant avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux présentés ci-après. D'autres risques dont la Société n'a pas

actuellement connaissance ou qu'il ne considère pas comme significatifs à la date du présent rapport pourraient avoir un effet négatif.

Les risques sont hiérarchisés en fonction de l'évaluation des risques résiduels qu'ils représentent pour la Société : les risques les plus importants sont présentés en premier dans chaque catégorie.

	Type de risque	Descriptif	Impact	Probabilité du risque	Gestion du risque
1	Sanitaire	Révélation d'effets secondaires inattendus de certaines molécules	Très significatif	5%	Sélection drastique des fournisseurs, contrôles qualité stricts, etc.
2	Règlementation	Evolution négative de la réglementation encadrant la commercialisation des produits de la cigarette électronique, notamment au niveau européen	Significatif	30%	Activités de lobbying (institutionnels, presse, élus locaux, etc.)
3	Fournisseurs	Dégradation/rupture des relations avec les principaux fournisseurs de matériel et consommables de cigarette électronique	Significatif	10%	Diversification du nombre de fournisseurs (90 aujourd'hui) et entretien de relations commerciales courtoises
4	Technologique	Incapacité de l'entreprise à s'adapter aux évolutions technologiques du commerce en ligne : défaillances des systèmes informatiques/piratage	Significatif	5%	Formation des équipes à la cybersécurité, montée de versions des logiciels e-commerce, gestion du risque optimale
6	Départ de personnes clés	Perte de personnes clés de l'équipe dirigeante	Significatif	10%	Fidélisation de l'équipe dirigeante
7	Concurrence	Incapacité de la Société à s'adapter aux pratiques agressives de la concurrence	Significatif	25%	Mise en place d'outils de veille concurrentielle pour adapter l'offre de la Société à l'offre de marché
8	Taux et devises	Perte liée aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change	Modéré	30%	Mise en place d'une couverture du risque sur l'essentiel des transactions effectuées dans des devises autres que l'Euro
9	Clients	Perte financière en cas de manquement d'un	Modéré	5%	Mise en place de prélèvements automatiques pour certains clients ; utilisation de

		client à ses obligations contractuelles			plateformes de recours
10	Croissance externe	Intégration de cultures d'entreprise différentes et conflits de management	Faible	10%	Anticipation et mise en place d'une gouvernance rigoureuse et d'une intégration opérationnelle, culturelle et technologique
11	Risques liés à la logistique et à la gestion des stocks	Incapacité de la Société à sécuriser ses stocks	Faible	10%	Mise en place de systèmes de sécurité renforcée des locaux

#### **IV. INSTRUMENTS FINANCIERS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS**

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face au financement de son fonds de roulement pour les 12 prochains mois.

En effet, le poste « Disponibilités » de la Société au 31 décembre 2024 s'élève à 5 196 789,04€. La dette financière de la Société s'élève à 3 283 701 euros. Par ailleurs, un ratio de levier (dettes financières nettes/ EBITDA) doit être respecté chaque 31 décembre pour l'emprunt d'acquisition de Cigaverte ; celui-ci doit être inférieur ou égal à 2,5.

Le taux variable de l'emprunt Cigaverte est adossé à un cap dont la maturité est au 29 septembre 2027. Sa valeur de marché est au 31 décembre 2024 de 948,43€.

A la date d'arrêté des comptes, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

#### **VI. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices clos par la société.

## VII. ACTIONNARIAT

### A. Principaux actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et d'après la meilleure connaissance qu'en a la société, vous trouverez ci-dessous l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois-vingtième, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des dix-neuf-vingtième du capital ou des droits de vote aux assemblées générales, au 31 décembre 2024 :

Actionnaires	Répartition du capital et des droits de vote 31/12/2024	
	Nombre d'actions	% en capital
Rémi BAERT	977 363	31,87%
Astrid MENUT	156 743	5,11%
Public	1 932 471	63,02%
<b>Total</b>	<b>3 066 577</b>	<b>100%</b>

### B. Auto détention – Programme de rachat d'actions

La Société confie à la société TSAF - Tradition, Securities And Futures la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conformément à la décision de l'Autorité des marchés Financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1er janvier 2019, instaurant les contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Un programme de rachat d'actions a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2024 conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, selon les modalités suivantes :

Titres concernés : actions ordinaires.

Code Mnémonique / Code ISIN : MLVAP / FR0013419876

Autorisation de l'opération : Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2024.

Part maximale du capital dont l'achat a été autorisé par l'Assemblée Générale : 10% des actions composant le capital social.

Prix maximum d'achat : trente (30,00) euros par action, hors frais et commissions, ce prix étant en outre fixé sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la société et réalisés dans les conditions légales et réglementaires.

Objectifs par ordre de priorité :

- favoriser la liquidité et animer le cours des titres de la société par l'intermédiaire d'un Prestataire de Services d'Investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association Française des Marchés Financiers reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,

- annuler les titres ainsi rachetés par voie de réduction de capital, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale des actionnaires, statuant en matière extraordinaire, d'une résolution spécifique portant sur cette réduction de capital,
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés dans les conditions légales et réglementaires, notamment, dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par voie d'attribution gratuite d'actions ou dans toute autre condition permise par la réglementation,
- attribuer les actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toutes autres manières, à des actions existantes de la société,
- remettre, dans la limite de cinq pour cents (5 %) du capital social, les actions en paiement ou en échange, notamment, dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Modalité de rachat : Les achats, cessions ou transferts peuvent être effectués par tous moyens, en une ou plusieurs fois, sur le marché ou hors marché, y compris par des transactions de blocs de titres (la part maximale du programme de rachat pouvant être effectué par voie d'acquisition ou de cession de bloc de titres pouvant atteindre la totalité du programme autorisé.

Durée du programme : 18 mois

Le tableau ci-après, établi conformément à l'article L. 225-211 du Code de commerce, récapitule les opérations effectuées dans le cadre de ces autorisations au cours de l'exercice 2024.

<b>OPÉRATIONS EFFECTUÉES PAR LA SOCIÉTÉ SUR SES PROPRES TITRES AU COURS DE L'EXERCICE 2024</b>	
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2024	4 375
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2024	23 121
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice 2024	0
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2024	21 874
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2024	4 375
<b>DÉTAIL DES OPÉRATIONS EN FONCTION DE LEURS FINALITÉS</b>	
<b>Annulation d'actions</b>	
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice 2024	0
Réallocations éventuelles à d'autres objectifs	Néant
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2023 en dehors du contrat de liquidité	Néant
<b>Contrat de liquidité</b>	
Nombre d'actions achetées au cours de l'exercice 2024	23 121
Nombre d'actions vendues au cours de l'exercice 2024	21 874
Réallocations éventuelles à d'autres objectifs	Néant
Nombre d'actions détenues par la société au 31 décembre 2024 dans le cadre du contrat de liquidité	4 375

## **VIII. Opérations des dirigeants et des personnes mentionnées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la société**

Conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier et de l'article 223-26 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous rappelons que les actionnaires doivent être informés des opérations visées à l'article L. 621-18-2 qui ont été réalisées au cours de l'exercice écoulé, par les personnes visées audit article.

Au cours de l'exercice écoulé, trois déclarations ont été réalisées auprès de l'AMF pour les opérations suivantes :

- En date du 11 avril 2024 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 1 388 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 6,91€ (Déclaration 2024DD960478 publiée le 15 avril 2024),
- En date du 22 décembre 2023 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 1 100 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 8,02€ (Déclaration 2024DD964208 publiée le 03 mai 2024),
- En date du 08 février 2024 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 1 370 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 6,97€ (Déclaration 2024DD964208 publiée le 03 mai 2024),
- En date du 21 février 2024 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 900 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 6,67€ (Déclaration 2024DD964208 publiée le 03 mai 2024),
- En date du 22 février 2024 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 540 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 6,64€ (Déclaration 2024DD964208 publiée le 03 mai 2024),
- En date du 08 novembre 2023 : Acquisition par Amaury DUPOUEY (administrateur) de 10 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 7,06€ (Déclaration 2024DD964212 publiée le 03 mai 2024),
- En date du 17 novembre 2023 : Cession par Amaury DUPOUEY (administrateur) de 10 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 7,00€ (Déclaration 2024DD964212 publiée le 03 mai 2024),
- En date du 13 août 2024 : Acquisition par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 250 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 6,72€ (Déclaration 2024DD991669 publiée le 14 août 2024),
- En date du 06 septembre 2024 : Attribution gratuite à Laëtitia DE TOUCHET (Directeur administratif et financier) de 4 308 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 0,00€ (Déclaration 2024DD994796 publiée le 10 septembre 2024),
- En date du 22 octobre 2024 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 21 000 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 6,31€ (Déclaration 2024DD1001890 publiée le 23 octobre 2024), et

- En date du 28 novembre 2024 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 1 300 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 5,62€ (Déclaration 2024DD1008830 publiée le 01 décembre 2024), et

Depuis la clôture de l'exercice, une déclaration a été réalisée auprès de l'AMF pour les opérations suivantes :

- En date du 28 février 2025 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 3 150 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 4,86€ (Déclaration 2025DD1023797 publiée le 05 mars 2025), et
- En date du 04 mars 2025 : Cession par la société ROKH VISION (Amaury DUPOUEY, administrateur) de 600 actions KUMULUS VAPE à un prix unitaire de 4,75€ (Déclaration 2025DD1023797 publiée le 05 mars 2025).

## **IX. Participation des salariés**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice, soit au 31 décembre 2024.

La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel au 31 décembre 2024, selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce, est nulle.

## **X. Attribution d'actions gratuites et de stock option**

### (i) Plan AGA 2022

Agissant conformément aux délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2021, en sa 14ème résolution, le Conseil d'administration, en date du 5 juillet 2022 a décidé l'attribution de 4 880 actions gratuites au profit de salariés de la Société.

Les caractéristiques de l'attribution susmentionnée sont les suivantes :

- Bénéficiaires : salariés de la Société en fonction au jour de la décision du Conseil d'Administration
- Période d'acquisition : 1 an à compter de la date d'attribution soit à compter du 05 Juillet 2022 et jusqu'au 05 Juillet 2023
- les actions gratuites seront définitivement attribuées aux bénéficiaires sous réserve qu'à la date d'expiration de la période d'acquisition (tel que définie ci-dessus), ils soient toujours mandataires sociaux et/ou salariés en fonction de la Société ou des Sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition soit à compter du 05 Juillet 2023 et jusqu'au 05 Juillet 2024.



- A l'issue de la Période de Conservation, les actions deviendront disponibles et pourront notamment être librement cédées ou transférées par l'Attributaire, sous réserve (i) des éventuelles dispositions statutaires ou extrastatutaires régissant la cession ou le transfert des titres de la Société et (ii) de la réglementation boursière

Le Conseil, réuni le 6 juillet 2023 a ensuite :

- Constaté l'expiration de la période d'acquisition en date du 5 juillet 2023 et l'attribution définitive de quatre mille sept cent vingt-deux (4.722) actions gratuites de la Société,
- Constaté la réalisation de l'augmentation de capital correspondante, par la création et l'émission de quatre mille sept cent vingt-deux (4.722) actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,05 euro chacune, soit représentant une augmentation de capital d'un montant nominal global de 236,10 euros, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale emportant de plein droit, conformément à l'alinéa 5 de l'article L. 225-197-1, I du Code de commerce, au profit des bénéficiaires des actions attribuées gratuitement, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription ; et
- Constaté, en conséquence, que le capital social de la Société est porté de 153.092,75 euros à 153.328,85 euros correspondant à 3.066.577 actions de 0,05 euro, souscrites en totalité et intégralement libérées.

(ii) Plan AGA 2024

Agissant conformément aux délégations de compétence consenties par l'Assemblée Générale Mixte du 17 juin 2024, en sa 12<sup>ème</sup> résolution, le Conseil d'administration, en date du 6 septembre 2024 a décidé l'attribution de 6 616 actions gratuites au profit de salariés de la Société.

Les caractéristiques de l'attribution susmentionnée sont les suivantes :

- Bénéficiaires : salariés de la Société en fonction au jour de la décision du Conseil d'Administration
- Période d'acquisition : 1 an à compter de la date d'attribution soit à compter du 6 septembre 2024 et jusqu'au 6 septembre 2025
- les actions gratuites seront définitivement attribuées aux bénéficiaires sous réserve qu'à la date d'expiration de la période d'acquisition (tel que définie ci-dessus), ils soient toujours salariés en fonction de la Société ou des Sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce
- Période de conservation : 1 an à compter de l'expiration de la période d'acquisition soit à compter du 6 septembre 2025 et jusqu'au 6 septembre 2026.
- A l'issue de la Période de Conservation, les actions deviendront disponibles et pourront notamment être librement cédées ou transférées par l'Attributaire, sous réserve (i) des éventuelles dispositions statutaires ou extrastatutaires régissant la cession ou le transfert des titres de la Société et (ii) de la réglementation boursière.

## **XI. CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons de prendre acte du fait qu'aucune convention nouvelle entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé, et que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a reçu toutes informations nécessaires pour l'établissement de son rapport spécial.

## **XII. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

### **A. Choix du mode d'exercice de la direction générale.**

Conformément à l'article R. 225-102 du Code de commerce, nous vous rappelons que le Conseil d'Administration, dans sa séance du 23 avril 2019, a décidé que la direction générale de la société est assumée par le Président du Conseil d'Administration.

### **B. Etat des mandats des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes**

#### (i) Renouvellement des mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateur de Monsieur Sébastien ASTEGIANO et Monsieur Rémi BAERT venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée à tenir dans l'année 2028 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### (ii) Ratification de nomination provisoire d'administrateur

Nous vous rappelons la nomination aux fonctions d'administrateur de Madame Laetitia DE TOUCHET faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 16 septembre 2024, en remplacement de Madame Astrid MENUT, démissionnaire.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

#### (iii) Mandats des commissaires aux comptes

Le mandat de la Société FORVIS MAZARS, Commissaire aux Comptes titulaire, arrivant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de la renouveler dans ses fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

(iv) Rémunération allouée aux administrateurs

Nous vous proposons de conserver l'enveloppe actuelle et d'allouer une enveloppe annuelle d'un montant maximum de douze mille euros (12 000,00€) afin de rémunérer les administrateurs (indépendants) au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs, jusqu'à ce qu'une nouvelle décision de l'Assemblée Générale des actionnaires en décide autrement.

**C. Procédures de contrôle interne**

La Société a mis en place des dispositions en matière de contrôle interne en vue d'assurer une gestion financière rigoureuse et une maîtrise des risques.

Une description des principales dispositions existantes en matière de contrôle interne est présentée ci-dessous.

Le système de contrôle interne de la Société est constitué d'un ensemble de mécanismes de contrôle et de services externes mis en place par la direction en vue d'assurer une gestion saine et efficace des affaires et des biens de l'entreprise.

**Informations comptables et financières :**

La tenue de la comptabilité de la société est régie par le code de commerce et, plus généralement, par l'environnement légal et réglementaire, en conformité avec les dispositions du Plan Comptable Général. Dans ce cadre, et outre les documents obligatoires, sont établis :

- un suivi quotidien des positions bancaires et des prévisions hebdomadaires ;
- une situation hebdomadaire de la facturation ;
- une situation mensuelle du chiffre d'affaires par client et par gamme, des encaissements et de l'encours client ainsi que des stocks ;
- des états financiers de gestion trimestriels.

Les fonctions financières et comptables ainsi que la réalisation et gestion de la paie sont gérées en interne. Les comptes établis en normes françaises sont soumis pour audit aux commissaires aux comptes de la Société.

**D. Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société**

La nature des activités de la Société n'entraîne pas de risque significatif pour l'environnement.

Au contraire, la Société est soucieuse des problématiques d'environnement et de développement durable et s'engage fortement dans une démarche RSE aboutie, qui inclue notamment un processus complet de recyclage de ses matières premières (carton notamment, mais aussi accus et piles) ; une sensibilisation de ses fournisseurs chinois à la problématique du suremballage ; ou bien encore des initiatives novatrices comme en témoigne la récente signature d'un accord de partenariat avec l'association Coeur2Bouchons, qui permet à la Société de proposer à ses clients le recyclage et la transformation éthiques des bouchons de plastique des consommables distribués (fioles d'e-liquide).

### **XIII AUTORISATION DE CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a consenti, lors de sa réunion du 9 avril 2025 des cautions, avals et autres garanties dans la limite d'un plafond global de cinq cent mille (500.000) euros, chaque engagement ne pouvant dépasser cinq cent mille (500.000) euros.

Cette autorisation a été donnée pour une durée d'un an.

\*

Votre Conseil vous invite, après la lecture de son rapport complémentaire et des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

**Fait à CORBAS**

Le 9 avril 2025

**Le Conseil d'Administration**

Rémi BAERT

**KUMULUS VAPE**

Société anonyme au capital de 153 328,85 euros

Siège social : 21 Rue Marcel Mérieux

69960 CORBAS

752 371 237 RCS LYON

**Tableaux financiers**

<b>Tableau financier</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2021</b>	<b>31/12/2020</b>
<b><i>I – Situation financière en fin d'exercice</i></b>					
a) Capital social	153 328,85	153 328,85	146 680,10	142 365,55	123 958,90
b) Nombre d'actions émises	3 066 577	3 066 577	2 933 602	2 847 311,00	2 479 178,00
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0		0,00
<b><i>II – Résultat global des opérations effectives</i></b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	58 272 001	60 029 733	55 676 666	34 478 878,49	22 491 253,01
b) Bénéfices avant impôts, participations, amortissements et provisions	4 000 703	2 874 058	3 236 420	2 146 212	1 319 453,00
c) Impôt sur les bénéfices	893 991	858 062	768 745	594 146,00	326 949,00
d) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	2 754 846	2 229 628	2 229 628	1 333 687	825 695,00
e) Résultat distribué	0,17	0,15	0,10	0,10	0,00
f) Participation des salariés	0	0	0	0,00	0,00
<b><i>III – Résultat des opérations réduit à une seule action</i></b>					
a) Bénéfices après impôts, participations mais avant amortissements et provisions	1,01	0,94	0,84	0,55	0,40
b) Bénéfices après impôts, participations, amortissements et provisions	0,89	0,83	0,76	0,47	0,33
c) Dividende versé à chaque action	0,17	0,15	0,10	0,10	0,00
<b><i>IV – Ventilation de la nature des actions</i></b>					
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0,00
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	6 616	0	0	0	0,00
c) Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0,00
<b><i>V – Personnel</i></b>					
a) Nombre de salariés	60	57	60	48	32,00
b) Montant de la masse salariale	2 589 839	2 371 319	2 050 734	1 625 932	1 052 756,00
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres)	921 859	783 041	624 031	457 599	305 855,00



---

# **Rapports des commissaires aux comptes**

---



109, rue Tête d'Or  
CS 10363  
69451 Lyon Cedex 06



Le Poincaré  
2, rue de la Claire  
69009 Lyon

## **KUMULUS VAPE**

# **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

#### **FORVIS MAZARS**

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Capital de 5 986 008 euros - RCS Lyon B 351 497 649

#### **AURYS ADVISORY**

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de  
commissariat aux comptes  
Capital de 1 000 euros - RCS Lyon 913 749 552

## **KUMULUS VAPE**

Société anonyme

RCS : LYON 752 371 237

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société KUMULUS VAPE,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KUMULUS VAPE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

## Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Lyon, le 24 avril 2025

Aurys Advisory

Lyon, le 24 avril 2025

DocuSigned by:  
  
5863FC14947D49C...

Damien Meunier

Associé

DocuSigned by:  
  
004ECA0B348F40B...

Paul Armel Junne

Associé

DocuSigned by:  
  
F32AD136172447F...

Christophe Bourgognon

Associé



109, rue Tête d'Or  
CS 10363  
69451 Lyon Cedex 06



Le Poincaré  
2, rue de la Claire  
69009 Lyon

## KUMULUS VAPE

# Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2024

FORVIS MAZARS

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de commissariat aux comptes  
Capital de 5 986 008 euros - RCS Lyon B 351 497 649

AURYS ADVISORY

Société par actions simplifiée d'expertise comptable et de  
commissariat aux comptes  
Capital de 1 000 euros - RCS Lyon 913 749 552

## **KUMULUS VAPE**

Société anonyme

RCS : LYON 752 371 237

### **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société KUMULUS VAPE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

## **Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale**

### **Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

## Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Lyon, le 24 avril 2025

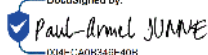
Aurys Advisory

Lyon, le 24 avril 2025

DocuSigned by:  
  
1:8E5A-1:1A84-7136X:

Damien Meunier

Associé

DocuSigned by:  
  
1:140K34E-40R

Paul Armel Junne

Associé

DocuSigned by:  
  
1:5A-20:15B-74447F

Christophe Bourgognon

Associé